

Rapport d'étape du comité StraNES
Sophie Béjean, présidente du comité StraNES
Bertrand Monthubert, rapporteur général

SYNTHESE

DU RAPPORT D'ETAPE REMIS À
BENOIT HAMON, MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE,
ET À GENEVIÈVE FIORASO, SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

9 JUILLET 2014

L'élaboration de la stratégie nationale de l'enseignement supérieur

La stratégie nationale de l'enseignement supérieur : une première en France

Quels sont les objectifs nationaux pour l'enseignement supérieur, à l'horizon des dix prochaines années, et quels sont les moyens de les atteindre ? Ces questions sont du ressort des décideurs politiques. Mais elles méritent un large débat, en particulier au moment où la France en crise cherche des réponses dans tous les champs - économiques, sociaux et sociétaux - pour préparer son avenir.

La définition d'une stratégie nationale de l'enseignement supérieur est une première. Elle est prévue dans la loi du 22 juillet 2013. Articulée avec la stratégie nationale de la recherche, elle sera présentée par le Gouvernement au Parlement, afin de rendre les choix explicites et de mobiliser le pays tout entier autour de ses enjeux.

Des choix collectifs à éclairer

Il s'agit en effet de choix collectifs dont les tenants et aboutissants doivent être éclairés, ce qui nécessite d'avoir une vision globale et prospective, permettant de définir un cap. Cela implique donc de se fixer des objectifs et de définir les jalons pour atteindre les priorités déterminées collectivement.

Une méthode pour regarder l'avenir

En voici les premières réflexions. Elles sont issues des travaux d'un comité indépendant mis en place par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Geneviève Fioraso, qui a mandaté Sophie Béjean pour présider le comité et Bertrand Monthubert pour en être le rapporteur général. Le comité a mené, depuis février 2014, des auditions d'organisations représentatives des établissements, des personnels et des étudiants et il s'est appuyé sur les témoignages et contributions d'autres responsables. Trois séminaires thématiques ont également permis de nourrir ces échanges.

Un rapport d'étape pour favoriser la consultation

Le présent rapport d'étape, qui préfigure un rapport final plus étayé, propose une première vision de la stratégie nationale de l'enseignement supérieur, afin que le débat s'engage. Nous y avons tracé des pistes d'avenir, en dressant un constat lucide mais en choisissant résolument de valoriser nos atouts pour répondre aux défis qui sont devant nous : progrès social, emploi, inclusion républicaine, accès au savoir et à son partage. Ce sont des enjeux majeurs de notre démocratie.

Un monde en mutation

Des évolutions marquantes

- Des défis sociétaux : climat, démographie, inclusion, urbanisation...
- Le numérique transforme le monde
- Le marché du travail se polarise, les parcours se fragmentent
- Un grand désir d'apprendre, un nouveau rapport au savoir
- Une globalisation de l'enseignement supérieur et la recherche

Quelle place pour la France ?

La France vit sur un héritage prestigieux, celui d'un pays de taille moyenne qui a joué un rôle de premier plan sur la scène mondiale. Quel sera son rôle au milieu de nations qui ont fini d'émerger et qui revendiquent de figurer au premier plan ? Comment redonner un sens au progrès à l'heure des défis écologiques et alors que les inégalités se creusent ?

La France a beaucoup d'atouts à faire valoir, par sa tradition forte et reconnue dans le domaine de la pensée et de la technologie. Elle a des faiblesses, mais que nous pouvons dépasser.

Retombées sociales, économiques, citoyennes : poursuivre l'effort engagé depuis 25 ans est une nécessité pour mettre en œuvre l'enseignement supérieur du 21^{ème} siècle. C'est une condition nécessaire pour réduire les inégalités, pour lutter contre les fractures qui se creusent et ne laisser personne au bord du chemin, pour favoriser un meilleur partage du savoir et du progrès, pour nous engager résolument dans la construction de l'avenir, plutôt que de stagner dans la nostalgie du passé.

Un diagnostic lucide pour une vision de notre avenir

Des atouts majeurs pour la France et son enseignement supérieur

- 1 - Une jeunesse bien formée, une quasi-gratuité qui favorise l'accès
43,5% des jeunes accèdent à un diplôme de l'enseignement supérieur
- 2 - Une réussite élevée
80% de réussite, supérieur de 10 points à la moyenne OCDE
- 3 - Un diplôme qui protège du chômage, malgré la crise
5 fois moins de risque d'être au chômage pour les diplômés du supérieur / non diplômés
- 4 - Une attractivité internationale forte
3ème pays de l'OCDE en termes d'accueil des étudiants étrangers
- 5 - Un investissement performant pour la compétitivité et la démocratie
Des effets positifs sur la croissance et la réduction des inégalités

Affrontons nos faiblesses

- 1 - Une reproduction sociale, une élite trop étroite
11 % des étudiants sont enfants d'ouvriers contre 30% enfants de cadres
- 2 - Une absence de seconde chance, la peur du déclassement d'une génération
46% des 18-30 ans estiment que leur vie sera plutôt pire que celle de leurs parents, contre 26% qu'elle sera plutôt meilleure
- 3 - Des stratégies éclatées, un manque de lisibilité et d'agilité du système
- 4 - Une insuffisance de capitalisation des innovations des acteurs, un manque de valorisation de la mission d'enseignement
- 5 - Des incertitudes financières

« Dans un monde en mutation, la question de l'enseignement supérieur ne se confond donc plus avec celle de la formation des élites. »

L'enseignement supérieur au cœur du redressement durable de la France : il est temps d'agir

Stagner n'est pas une option, car cela reviendrait à reculer, au moment où de nombreux pays de l'OCDE augmentent leur rythme d'investissement dans leur enseignement supérieur. Stagner, ce serait prendre le risque d'une crise identitaire et sociale et d'une fuite des élites, ce serait laisser s'aggraver un déficit d'innovation et une perte de compétitivité de la France, ce serait contradictoire avec la volonté de montée en gamme de notre pays.

Au terme d'un long travail passionnant et passionné, après de nombreux échanges constructifs avec les acteurs auditionnés, il nous apparaît plus clairement que jamais que nos atouts sont immenses et les opportunités nombreuses.

Défi de l'emploi, défi de l'inclusion républicaine, défi de l'ascension sociale, défi de l'accès au savoir et à son partage : nous sommes en capacité de relever chacun d'eux, si nous avons confiance en nous, en notre jeunesse, en nos enseignants/chercheurs, et si nous investissons dans l'avenir.

La stratégie nationale de l'enseignement supérieur peut constituer, nous en sommes convaincus, une partie de la réponse à condition qu'elle soit portée et relayée par la parole et par l'action politiques.

« Vers la société apprenante »

1 engagement de toute la nation...

...pour construire la France de demain et offrir un avenir à la jeunesse

Construire la France de demain

Objectif 1 : soutenir notre économie et construire une société apprenante

Enjeux : développer l'emploi, soutenir la croissance, donner une seconde chance ceux qui n'ont pas accès à une formation initiale de haut niveau, développer l'innovation grâce au lien à la recherche.

« Si importante que soit la dimension économique, l'élévation des qualifications répond aussi à des enjeux sociétaux plus larges. »

Une priorité : la formation tout au long de la vie (FTLV) doit être au cœur de la sécurisation des parcours individuels et du développement économique. L'enseignement supérieur y jouera tout son rôle en élaborant des parcours de réussite variés, au service de chacun, en relation avec les besoins du monde social et économique.

« Objectif 17 à 77 ans »

Mais il s'agira aussi de développer les compétences transférables, l'emploi des docteurs, l'alternance...

« Développer les compétences transversales améliore l'employabilité des jeunes et permet en outre de sécuriser les parcours professionnels tout au long de la vie. »

Un objectif d'accès à l'ES : 60% de diplômés du supérieur, 50% en Licence, 25% en Master, 20 000 Doctorats/an, 1 étudiant sur 5 en FTLV

Objectif 2 : internationaliser notre enseignement supérieur

Enjeux : se préparer à l'explosion attendue du nombre d'étudiants (7,2 millions en 2025 contre 1,8 millions en 2000). Renforcer le rayonnement et l'ouverture de l'ES français. Contribuer à la diplomatie économique, scientifique et culturelle.

Une priorité : renforcer la qualité de l'accueil des étudiants étrangers à travers une « culture de la bienvenue » et permettre aux étudiants aux ressources modestes de faire un parcours à l'étranger

« Promouvoir un modèle européen et humaniste d'internationalisation, qui ne se réduise pas à une vision marchande mondialisée de l'enseignement supérieur »

Pour cela, il s'agira d'accompagner les établissements dans leur stratégie d'internationalisation et de conforter la qualité de notre offre de formation internationalisée.

Un objectif : rester dans le top 3 des pays accueillant des étudiants internationaux : doubler les effectifs des étudiants internationaux, doubler la mobilité sortante

Agir pour l'égalité et donner un avenir à la jeunesse

Objectif 3 : favoriser la progression sociale et agir pour l'inclusion

Enjeux : réduire la reproduction sociale, améliorer la réussite, assurer une répartition entre les filières de bac permettant l'élévation du niveau de qualification.

Priorités : renforcer l'orientation et partager entre les établissements publics le droit d'accès des bacheliers à l'enseignement supérieur.

« Constituer des conseils d'orientation dédiés à la transition lycée-enseignement supérieur associant les représentants des différentes filières publiques de l'enseignement supérieur »

Il s'agit aussi d'assouplir, adapter et sécuriser les parcours de formation pour que chacun ait accès à un parcours de réussite, dans le respect de la diversité des étudiants.

« L'assouplissement des parcours doit aussi favoriser la poursuite d'études pour ceux qui ne peuvent les suivre à plein temps, pour diverses raisons. La société est diverse, l'enseignement supérieur doit donc s'adapter. »

Un objectif : diviser par deux l'écart social de diplomation (c'est-à-dire la différence entre le taux de diplômés du supérieur parmi les enfants de cadres d'un côté et d'ouvriers et employés de l'autre)

Objectif 4 : inventer l'éducation supérieure du 21^{ème} siècle

Enjeux : un investissement important dans le numérique et les technologies éducatives dans le monde. Des étudiants qui ont changé, des moyens nouveaux d'accès au savoir : l'éducation supérieure du 21^{ème} siècle est à inventer.

Une priorité : transformer la pédagogie en mettant l'innovation et le numérique au cœur de l'apprentissage, en favorisant un enseignement participatif et collaboratif.

« Rendre les étudiants acteurs d'une pédagogie contributive, active et numérique est une des clefs d'une meilleure réussite. »

Des leviers : s'appuyer sur les initiatives des enseignants-chercheurs, mettre en place des équipes pédagogiques, reconnaître l'investissement des enseignants-chercheurs et des personnels dans la formation

« Cette relation humaine, si importante, nous semble non seulement irremplaçable – elle est l'essence même du mentorat universitaire -, mais même centrale pour le développement de la pédagogie à l'heure du numérique. »

Développer un programme de recherche sur l'enseignement supérieur, pour évaluer l'impact des innovations, mieux comprendre les mécanismes d'apprentissage, penser les transformations induites par le développement du numérique.

« La recherche sur les nouveaux modèles d'e-éducation, sur la société apprenante et contributive et sur les processus d'apprentissage individuels et collectifs pourra faire partie des priorités de la stratégie nationale de recherche. »

Un objectif : former tous les nouveaux enseignants, permettre à tout enseignant d'utiliser le numérique

Objectif 5 : répondre aux aspirations de la jeunesse

Enjeux : offrir l'environnement adéquat pour améliorer la réussite et l'accès à l'emploi, soutenir l'engagement citoyen, prévenir le risque de conflit de génération

« Apprendre le "métier d'étudiant" pour s'épanouir et réussir dans l'enseignement supérieur peut être facilité par un environnement social favorable. »

Une priorité : développer la vie étudiante et assurer la cohérence des aides financières

Des leviers : développer l'emploi étudiant cadré et le service civique pour soutenir la vie étudiante sur les campus, reconnaître les expériences hors cursus et l'engagement citoyen

Préconisations : mettre en place un comité interministériel des aides étudiantes, généraliser les schémas territoriaux de vie étudiante

De la stratégie à l'action concrète

La créativité et la coopération au service de la stratégie

Enjeux : entraîner les acteurs de l'enseignement supérieur dans une action concertée au service de la stratégie nationale, permettre aux personnels de s'investir dans un projet de société

Préconisations :

- développer la culture du oui : favoriser l'agilité, soutenir les initiatives innovantes, faire essaimer les expérimentations

« Stranes : la culture du oui »

- utiliser le contrat quinquennal pour favoriser la cohérence entre objectifs nationaux et stratégies des acteurs.

- réguler le marché de l'enseignement supérieur privé : un étudiant sur cinq est inscrit dans l'enseignement supérieur privé. Leur garantir une information transparente sur la qualité des diplômes reconnus par l'Etat est aujourd'hui nécessaire.

« Vers l'Université de demain, globale, souple, riche de sa diversité, ouverte à la société et au monde. »

Des financements responsables et durables

Un enjeu majeur : pour relancer l'emploi et placer la France parmi les pays leaders en Europe investissant pour le développement du capital humain, il faut s'interroger à la fois sur l'effort de la nation et sur le modèle économique du financement de l'ES.

Entre 1995 et 2010, les dépenses d'enseignement supérieur ont augmenté de 50% en moyenne dans l'OCDE, avec des taux élevés dans certains pays développés (USA, Scandinavie, Corée...) et dans les pays dits émergents. En France, l'augmentation n'a été que de 16% (et de 5% entre 2000 et 2010).

« L'enseignement supérieur est un investissement, ce n'est pas une dépense. »

Un objectif : sortir l'enseignement supérieur et la recherche du calcul des déficits publics : c'est un enjeu pour l'Europe, car l'investissement dans l'ESR produit un bénéfice collectif pour l'économie et la croissance, pour la société et la démocratie.

Un débat : qui doit financer l'enseignement supérieur ? L'Etat, les étudiants, les entreprises ?

Une réponse : un modèle économique articulant financement public et financement des entreprises

Trois leviers immédiats : un PIA pour l'éducation innovante dans le supérieur articulé avec le contrat quinquennal ; un financement des établissements en phase avec les objectifs : passer le préciput à 25% ; assurer la transparence des données de coûts par type de formation pour éclairer les décisions publiques.

Composition du comité StraNES :

Présidente et rapporteur

Sophie Béjean, présidente du comité

Bertrand Monthubert, rapporteur général du comité

Liste des membres du Comité Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur

Gérard Aschiéri, Membre du Conseil économique social et environnemental

Godefroy Beauvallet, Vice-président du Conseil national du numérique

Michel Bouchaud, Président de l'association des proviseurs de Lycée ayant des CPGE

Christian Dautel, Directeur de l'ENSA de Nantes

Jean-Paul Denanot, Président de la région Limousin

Emmanuel Ethis, Président de l'université d'Avignon

Flavia Ferrari Inchauspe, Etudiante étrangère, présidente de l'association des lycées français du monde

Béatrice Gille, Rectrice de l'académie de Nancy-Metz

Franck Hendel, PRAG, ancien directeur du Service de la formation continue de l'université de Bourgogne

Pascal Morand, Directeur général adjoint de la CCI Paris Ile-de-France et professeur à ESCP Europe

Sandrine Murcia, Co-fondatrice et Directrice générale de la société Spring Lab

Olivier Palombi, Professeur à l'université Joseph Fourier, spécialiste de l'innovation pédagogique

Jean Pisani-Ferry, Economiste, Commissaire général à la stratégie et à la prospective, représenté par

Mohamed Harfi, chargé de mission au département travail-emploi (CGSP)

Brigitte Plateau, Présidente de Grenoble INP

Marc Romainville, Professeur à l'université de Namur

Charles Rozoy, Etudiant, champion olympique Handisport

Nazha Sbaï, Membre du directoire de la Banque populaire – Caisse d'épargne, diplômée de l'université

Andrée Sursock, Senior Adviser de l'Association européenne des universités (EUA)

François Taddei, Directeur du Centre de recherche interdisciplinaire

Claire Thoury, Doctorante en contrat CIFRE, ancienne vice-présidente étudiante de l'université de Paris 3

Stéphan Vincent-Lancrin, Economiste à l'Organisation de coopération et de développement économiques

Anne-Lucie Wack, Directrice de Montpellier SupAgro

Hélène Zajdela, Professeur à l'université Paris 13. Ancienne rectrice adjointe de l'université de Galatasaray

Invités permanents : parlementaires rapporteurs de la loi de juillet 2013

Dominique Gillot, Sénatrice

Vincent Feltesse, Député

Secrétariat général du comité : **Christian-Lucien Martin, Dominique Besser, Jean-François Duffau-Bernadac, Prunelle Charvet, Fabien Musitelli, Rémi Wislez, Corinne Ayad**

Rapport d'étape du comité StraNES

A télécharger :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid81189/strategie-nationale-de-l-enseignement-superieur-remise-du-rapport-d-etape.html>